PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU G.L.E. V.E.N.E.T.I.S. 8 JANVIER 1997

Présents

Mme TABUR	BIC SPORT
Mme CANTELAUBE	SPI DIANA
Mme GABOULAUD	SAUPIQUET
Mr LEY	DIANA
Mr DROPSY	SPI DIANA
Mr SUQUET	SPI DIANA
Mr ALIX	CECAB
Mr LE GALL	CECAB
Mr MEUNIER	GALINA DOUX
Mr PICHON	GALINA DOUX
Mr FOURCADE	KELT
Mr BES DE BERC	LES DELICES DE ST LEONARD
Mr HONORE	MICHELIN
Mr POTTIER	NAVIX
Mr GUILLEMIN	SOPRAT
Mr HAMON	SOPRAT
Mr DELALANDE	G.L.E. V.E.N.E.T.I.S
MME IVANOVSKY	MAIRIE DE VANNES

Absents excusés :

MME NOCERA	INTERMARCHE (pouvoir)
MME GARRE	PROCANAR (pouvoir)
MR KONNERT	AQUARIUM DE VANNES
MR DERRIEN	BREIZ RESTAURATION (pouvoir)
MR LEFEUVRE	MECALEF (pouvoir)
MR COUTARD	CAT LE PRAT (pouvoir)
MR MAHE	SWANN
MR OSVALD	TFE (pouvoir)

Les convocations ont été adressées le 23 Décembre 1996 par courrier.

Ouverture de séance à 18H30

Monsieur LEY co-préside en compagnie de Madame TABUR.
Monsieur DELALANDE, futur Directeur du G.L.E. V.E.N.E.T.I.S., est désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

I. Présentation et validation des statuts du G.L.E. V.E.N.E.T.I.S.
II. Présentation et validation du Règlement Intérieur du G.L.E. V.E.N.E.T.I.S.
III. Election du Bureau et désignation du Président du G.L.E. V.E.N.E.T.I.S.
IV. Informations diverses

PREAMBULE

Monsieur LEY rappelle la motivation de la démarche engagée, depuis 6 mois, pour la constitution du G.L.E. V.E.N.E.T.I.S., qui se résume en 4 points :

- lutter contre la précarité
- la sédentarité
- la qualification
- l'économie

L'ensemble des participants approuve cette optique et souhaite qu'elle reste dans l'esprit de chaque acteur lors de la phase de démarrage du G.L.E. V.E.N.E.T.I.S. et pour le futur.

I. PRESENTATION ET VALIDATION DES STATUTS

Monsieur LEY lit le projet n° 2 des statuts qui avait été transmis aux administrateurs le 23 Décembre 1996.
Après quelques modifications et précisions apportées, le projet de statuts est soumis au vote.
Les participants ne souhaitent pas effectuer de vote à bulletin secret.
Résultats du vote à mains levées : 0 contre / 0 abstention / TOUS POUR soit 16 représentants, ainsi que les pouvoirs.
En foi de quoi, les statuts sont adoptés à la majorité. Le mandat est donné au futur Président pour le dépôt de ces statuts en Préfecture.

II. PRESENTATION ET VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR

François LEY lit le projet n° 2 du règlement intérieur qui avait été transmis aux administrateurs le 23 Décembre 1996.
Il est précisé que le choix de la convention collective n'est pas déterminé. Il sera suggéré celle du Caoutchouc à la D.D.T.E.
Après quelques modifications et précisions apportées, le projet de règlement intérieur est soumis au vote.
Les participants ne souhaitent pas effectuer de vote à bulletin secret.
Résultats du vote à mains levées : 0 contre / 0 abstention / TOUS POUR soit 16 représentants, ainsi que les pouvoirs.

III. ELECTION DU BUREAU ET DESIGNATION DU PRESIDENT

Le Conseil d'Administration est composé de 18 membres fondateurs :

AQUARIUM DE VANNES / BIC SPORT / BREIZ RESTAURATION
CAT LE PRAT / CECAB / GALINA / INTERMARCHE / KELT
LES DELICES DE ST LEONARD / MECALEF / MICHELIN / NAVIX
PROCANAR / SAUPIQUET / SOPRAT PERE DODU
SPI DIANA / SWANN / TFE

Le Comité de Pilotage propose la composition suivante du Bureau :

- pour l'Industrie : BIC SPORT, MICHELIN, KELT
- pour le Transport : TFE
- pour l'Agro-Alimentaire : CECAB, GALINA, SPI DIANA

L'accord du Conseil d'Administration est obtenu pour cette composition.
Monsieur LEY informe le Conseil d'Administration que Monsieur LEFEUVRE, compte tenu du développement des activités de son entreprise, ne souhaite pas se présenter comme Président du G.L.E. V.E.N.E.T.I.S.
Le Bureau désigne Monsieur LEY comme Président qui en accepte la fonction.

Désignation du bureau et fonction :

Président	Mr LEY	DIANA
Vice-Président	Mr HONORE	MICHELIN
Vice-Président	Mr FOURCADE	KELT
Vice-Président	Mr OSVALD	TFE
Vice-Président	Mr ALIX	CECAB
Trésorier	Mr PICHON	SNC GALINA
Secrétaire	Mme TABUR	BIC SPORT

IV. INFORMATIONS GENERALES SUR LE G.L.E.

Monsieur DELALANDE a pris ses fonctions le 2 Janvier 1997 dans un bureau au Prisme (les coordonnées sont remises à chaque participants).
Les différentes tâches qu'il doit effectuer au cours des mois de Janvier et Février sont rappelées.
Monsieur LEY précise que Monsieur DELALANDE devra remettre aux membres du Bureau du G.L.E. et à son Président un rapport d'activité mensuel lorsque le G.L.E. aura effectué les premières mises à disposition de personnel.

Les objectifs pour Janvier 1997 sont de collecter les besoins des entreprises en personnel et de découvrir un G.L.E. qui fonctionne (Interemploi à Bergerac).

Monsieur LEY et Monsieur LEFEUVRE rencontreront, à sa demande, Monsieur KERZERHO, CFDT.

Le droit d'entrée est fixé à 1.000 Francs et la cotisation annuelle à 200 Francs, ceci pour tout nouvel adhérent.

Il est rappelé que les entreprises qui utilisent les services du G.L.E. doivent en informer leur Comité d'Entreprise.

Fermeture de séance à 21H00

Signature du Président

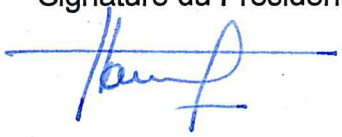

François LEY